



Communiqué de Presse



Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

ASCOVAL ENFIN SAUVÉ ?

Avec le rachat de l'aciérie Ascoval le 2 mai par l'anglais British Steel, c'était, semble-t-il, pour les 270 salariés de l'entreprise l'épilogue d'un long combat. L'annonce faite par British Steel ce 14 mai quant à une possible faillite remet à nouveau la survie d'Ascoval en question.

En difficulté, l'usine attendait un repreneur jugé sérieux depuis la liquidation judiciaire, en février 2018, du groupe Asco Industries. Malgré cette victoire, FO a toujours considéré qu'il fallait garder la tête froide. Nous n'oublions pas qu'en décembre dernier, déjà, le site semblait sauvé, après la validation de l'offre de l'industriel franco-belge Alfort, qui avait fait long feu.

Cette fois-ci, le projet semblait plus robuste. Si FO Métaux avait accueilli avec satisfaction cette reprise, elle ne cédait cependant pas à l'optimisme béat et entendait rester prudente autant que vigilante sur l'avenir de l'aciérie. Malheureusement, la récente annonce par British Steel d'un besoin de soutien financier nous donne raison.

Ascoval est une des dernières grosses aciéries électriques de France, qui a été rénovée et qui détient à la fois, les compétences à travers ses salariés et de fortes capacités de production, ainsi qu'un positionnement sur un créneau haut de gamme : les aciers spéciaux. De surcroît, Ascoval détient d'autres atouts, son positionnement géographique permet l'alimentation de ses matières premières par voie routière, navale et par voie ferrée, de plus, une aciérie électrique détient l'avantage d'émettre bien de moins de gaz à effet de serre qu'un haut fourneau. Il est impératif de pérenniser ce site et ses savoir-faire, ce qui implique non seulement un projet industriel mais aussi un carnet de commandes qui reste à construire.

S'il vaut mieux avoir un futur incertain que pas de futur du tout, nous préférons néanmoins des garanties industrielles et financières concrètes quant à l'avenir du site car c'est bien du maintien de l'industrie sidérurgique et de ses emplois en France dont il s'agit.

Paris, le 15 mai 2019